

Aide à l'achat d'un casque pour trottinette électrique

L'agglomération a acté lors du conseil communautaire du 30 juin 2026, une délibération permettant de soutenir financièrement les habitants pour l'achat d'un casque de trottinette électrique.

L'objectif : inciter les habitants à s'équiper de protection lors de leurs déplacements en trottinette électrique.

Face à l'augmentation des accidents liée à l'essor de ces nouveaux modes de déplacement, la CAB, au titre de sa politique de prévention, a choisi d'encourager les usagers à s'équiper d'un casque avec indicateurs lumineux de changement de direction. Cet équipement adapté et réglementaire permet d'optimiser la sécurité des usagers.

Cette aide forfaitaire d'un montant de 40€ TTC, concerne les habitants de plus de 14 ans habitants l'une des 22 communes de la Communauté d'agglomération du Boulonnais.

Les conditions :

- > être âgé de **+ de 14 ans**
- > **habiter le territoire** de la Communauté d'agglomération du Boulonnais
- > acheter un **casque neuf homologué NF EN 1078 avec indicateurs lumineux intégrés de changement de direction** dont le prix d'achat du casque est d'au moins 40€ TTC
- > effectuer l'achat du casque homologué dans un **commerce d'une des communes membres de la CAB**
- > **signer**
[la convention \(https://www.agglo-boulonnais.fr/fileadmin/4-A-votre-service/mobilite/Convention_aide_achat_casque_trottinette.pdf\)](https://www.agglo-boulonnais.fr/fileadmin/4-A-votre-service/mobilite/Convention_aide_achat_casque_trottinette.pdf)
bipartite

Comment procéder pour obtenir cette aide ?

Le formulaire est à télécharger

[ici \(https://www.agglo-boulonnais.fr/fileadmin/4-A-votre-service/mobilite/Convention_aide_achat_casque_trottinette.pdf\)](https://www.agglo-boulonnais.fr/fileadmin/4-A-votre-service/mobilite/Convention_aide_achat_casque_trottinette.pdf)

ou à retirer à l'accueil de la Communauté d'agglomération du Boulonnais - 7
Boulevard Bassin Napoléon à Boulogne-sur-Mer

Liste des pièces à fournir :

- un exemplaire original de la **convention complétée et signée** portant la mention manuscrite "lu et approuvé". tous les champs du formulaire sont obligatoires. A défaut, votre demande d'aide ne pourra être instruite.
- copie d'**une pièce d'identité au nom du bénéficiaire**
- **justificatif de domicile** datant de moins de 3 mois.
- copie de la **facture acquittée pour l'achat de la trottinette électrique** au nom du bénéficiaire (ou de son représentant légal) qui doit être postérieure à la date du 1er janvier 2024.
- Copie de la **facture acquittée pour l'achat du casque neuf** avec indicateurs lumineux intégrés de changement de direction, ce dernier ayant été obligatoirement effectué dans un commerce situé dans une des communes-membres de la CAB. Facture au nom du bénéficiaire ou de son représentant légal.
- une **copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile** couvrant l'usage d'un EDPM (Engins de Déplacements Personnels Motorisés) au nom du bénéficiaire
- un **Relevé d'Identité Bancaire (RIB)** au nom du bénéficiaire

 (<https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais>)
 (<https://twitter.com/aggloboulonnais>)
 (<https://www.youtube.com/c/aggloboulogne>)
 (<http://instagram.com/aggloboulonnais>)
 (<https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-aggglom%C3%A9ration-du-boulonnais/>)

**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU BOULONNAIS**

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

 **NOUS
CONTACTER**

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓ **JE M'INSCRIS**

[➤ ARCHIVES](#) [➤ DÉSINSCRIPTION](#)

[➤ PLAN DU SITE](#)
[➤ MARCHÉS PUBLICS](#)
[➤ ACCESSIBILITÉ](#)
[➤ MENTIONS LÉGALES](#)
[➤ PROTECTION DES DONNÉES](#)
[➤ OFFRES D'EMPLOI](#)
[➤ GESTION DES COOKIES](#)